Ministère des Transports
Québec
Direction de la Côte-Nord

Communiqué de presse

AGIR en transports

Actions Gouvernementales Immédiates de Relance

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

DT-0206

L'étude d'impact de la construction d'un pont sur la rivière Saguenay Une obligation légale pour la réalisation du projet

Baie-Comeau, le 8 février 2002 – L'étude d'impact de la construction d'un pont sur la rivière Saguenay, qui sera réalisée au cours des prochains mois, constitue une étape incontournable dans le cadre de la réalisation du projet. En effet, c'est ce document qui devra être déposé au Bureau d'audiences publiques en environnement du Québec (BAPE) par le ministère de l'Environnement. En l'occurrence, il devra présenter l'ensemble des enjeux environnementaux, socio-économiques et techniques attribuables à la construction d'un pont sur la rivière Saguenay.

Si différents documents d'études se sont intéressés au sujet de la construction d'un pont sur la rivière Saguenay depuis le début des années 1970, aucun n'a eu pour objet une analyse environnementale aussi détaillée du projet. Qu'il s'agisse d'études de circulation, d'études techniques s'attardant à des aspects spécifiques (bathymétrie, sismologie) ou d'études de conception (structure et type de pont).

L'étude de Gagnon, Monti, Nadon, Freeman & Son ingénieurs-conseils (*Étude préliminaire de rentabilité d'un pont projeté sur la rivière Saguenay entre Baie-Ste-Catherine et Tadoussac, avril 1973*), celle du ministère des Transports du Québec (*Évaluation globale d'un projet de pont sur la rivière Saguenay*, mars 1979) et celle de Naturam-Génivar (*Étude d'opportunité relative à la traversée de la rivière Saguenay entre Baie-Sainte-Catherine et Tadoussac : version finale, décembre 1999)* sont les seules à avoir évalué, à différents niveaux, le projet dans son ensemble.

- 30 -

Source : Luc Bourassa
Direction de la Côte-Nord
(418) 295-4765
lbourassa@mtq.gouv.qc.ca